L'islam en questions et réponses

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadjdjid

4672 - La vache qu'il a vendue retourne à lui

question

Un homme vend une vache à une personne qu'il ne connaît pas puis la vache s'échappe de l'acheteur et retourne au vendeur qui a déjà consommé le prix de la bête. Il voudrait savoir ce qu'il doit faire...

la réponse favorite

Louange à Allah.

Après l'opération de vente mentionnée par l'auteur de la question, la vache est assimilable à un bien perdu. L'ayant déjà vendue et consommé son prix, il doit l'annoncer dans les marchés et lieux de rassemblement durant une année. Si le propriétaire se présente, il le met au courant de la réalité et lui remet la valeur de la vache qu'il lui avait vendue. S'il ne se présente pas, il en fait une aumône avec l'intention d'en garantir le remboursement du prix en cas de réclamation, si le propriétaire ne consent pas à l'aumône.